



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

raffinage

Question écrite n° 117127

## Texte de la question

M. Éric Diard interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le site de Berre. Shell, présent depuis 1929, emploie 1 550 personnes. La direction vient d'annoncer la vente de trois raffineries, celles de Rouen, Strasbourg et Berre. Des discussions se sont engagées avec des repreneurs potentiels. L'objectif est de continuer l'activité avec uniquement un changement d'actifs. La direction assure qu'elle sera extrêmement vigilante, en prenant connaissance du projet industriel du repreneur, à ce que soit garantie la pérennité des activités et des acquis sociaux. Aussi il souhaite savoir ce que prévoit le Gouvernement pour répondre à l'inquiétude légitime du personnel.

## Texte de la réponse

La direction de Shell France a effectivement informé le ministère délégué à l'industrie et le ministère de l'écologie et du développement durable ainsi que les préfets des départements concernés de son projet de vente de ses trois raffineries situées en France. Selon la direction de Shell France, cette décision résulte d'une volonté de recentrage du groupe sur les activités d'exploration/production et sur les sites dégageant une marge plus importante. Toutefois, Shell conserve ses activités commerciales en France et ses produits de marque, ainsi que sa présence dans les énergies nouvelles. À cette occasion, Shell France s'est déclaré attaché aux conditions de traitement du volet social proposé par les repreneurs. Le raffinage est un secteur à haute intensité capitalistique pour lequel le niveau de spécialisation et de sécurité de la main-d'oeuvre est au moins aussi important que son coût proprement dit. Le Gouvernement sera particulièrement vigilant sur les conditions sociales, financières et techniques que les repreneurs apporteront à leurs projets. Le ministre délégué à l'industrie a déjà écrit dans ce sens au président de Shell France.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Diard](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117127

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 janvier 2007, page 964

**Réponse publiée le :** 20 mars 2007, page 2911